



Message d'introduction

Nicolas MENNETRIER, Maire, Conseiller communautaire délégué

Mme la Préfète
Mr le Commissaire européen
Mr le Ministre
Mme les Sénatrices
Mmes et Mrs les députés
Mr le Vice-président de la région Grand Est
Mmes et Mrs les conseillers départementaux
Mr le Président de la Chanvrière
Mmes et Mrs les Maires
Mmes et Mrs les chefs d'entreprise
Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus.

Au nom du Conseil municipal, je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui dans notre commune de Saint-Lyé. L'implantation de la Chanvrière sur notre chef-lieu de canton est un signe fort de développement. Elle écrit le premier chapitre, décisif, de la nouvelle zone bioéconomique de notre métropole.

Ce n'est pas un hasard si la Chanvrière et Troyes Champagne Métropole ont choisi notre territoire. Il est en effet l'une des zones rurales proches de Troyes les plus étendues, à proximité des autoroutes et au cœur des terres de production de chanvre.

Les premières démarches ont été initiées dès le mandat précédent. Le nouveau Conseil municipal, mis en place en mars 2020, a d'emblée travaillé sur ce projet phare, en facilitant les relations et en accélérant les nombreuses démarches incontournables.

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme nous a permis d'inscrire la création de cette nouvelle zone bioéconomique qui se développera à partir et autour du

Inauguration Chanvrière – 11.09.2023

chanvre. La commune de Saint-Lyé se réjouit de ce développement à fort potentiel qui annonce l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouvelles activités. Nous saurons les accueillir dans les meilleures conditions.

Je tiens également à souligner l'action du Conseil départemental qui a permis de créer un nouveau rond-point et de sécuriser les accès. Notre commune en effet longe la voie routière la plus fréquentée du département.

Avec 3 000 habitants aujourd'hui, Saint-Lyé connaît depuis ces dernières années un fort développement de population. Ce qui traduit le dynamisme de la commune et son attractivité.

Cette attractivité nous oblige à gérer avec rigueur notre budget qui n'est pas extensible à volonté.

Nous devons anticiper pour pouvoir répondre aux besoins futurs et préparer l'avenir de la commune.

Comme vous le savez « Gouverner, c'est prévoir ». Sachez que Saint-Lyé est à vos côtés pour favoriser les développements et le potentiel à venir.

Mais Je ne vais pas monopoliser la parole plus longtemps, aujourd'hui c'est la Chanvrière qui est au centre de notre attention. Je vais donc passer la parole à Mr Philippe MANGIN (*Vice-Président de la région Grand Est*).

Bonne inauguration à tous.